



AIRBAKE ALL-CLAD ARNO CALOR CLOCK IMUSA KRUPS LAGOSTINA MIRRO MOULINEX PANEX
PENEDO REGAL ROCHEDO ROWENTA SAMURAI SEB SUPOR TEFAL T-FAL UMCO WEAREVER



BONNE PRATIQUE 2012

Le Groupe SEB est aujourd'hui le leader mondial du Petit Equipement Domestique et rassemble plus de 24 000 collaborateurs dans une cinquantaine de pays.

La croissance et le succès du Groupe s'appuient sur des valeurs fortes, profondément ancrées dans notre histoire. Les principes du Pacte Mondial auxquels nous avons adhéré en 2003 sont en phase avec nos valeurs d'entreprise engagée et responsable.

Je renouvelle donc mon engagement dans les 10 principes du Pacte Mondial et en illustre leur application dans nos actions via cette bonne pratique.

Thierry de La Tour d'Artaise
Président du Groupe SEB

COMMUNICATION SUR LE PROGRES – JUILLET 2012

Préambule

En 2011-2012, le Groupe SEB a réalisé des avancées importantes qui traduisent sa progression au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Deux d'entre elles sont particulièrement significatives : l'élaboration d'un Code Éthique et la rédaction d'une Charte des Achats Responsables.

Le **Code Éthique** couvre tous les principes du Pacte Mondial. Élaboré de façon collaborative, il sera déployé à partir de septembre 2012 à destination des 24 000 salariés du Groupe SEB dans le monde. Il formalise les principales règles de conduite qui garantissent le respect des principes éthiques du Groupe, en ligne avec ses valeurs, et constitue un cadre de référence commun pour les équipes dans un contexte de croissance externe. Dans son préambule, le Code Éthique rappelle qu'au-delà du respect des lois en vigueur dans chaque pays, le Groupe SEB respecte les règles internationales édictées par l'ONU et qu'il est signataire du Pacte Mondial. Le Groupe adhère tout particulièrement aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aux principes directeurs de l'OCDE¹ à l'intention des entreprises multinationales.

La **Charte des Achats Responsables**, finalisée en juin 2012, s'adresse à tous les fournisseurs du Groupe dans le monde et à l'ensemble des acheteurs mondiaux du Groupe SEB. Elle rappelle les engagements du Groupe envers les principes du Pacte Mondial et ceux du Code de Conduite du CECED², mais aussi les engagements qu'il prend vis-à-vis de ses fournisseurs : sélection impartiale, traitement équitable, respect de la confidentialité des données, lutte contre la corruption... Elle décrit ensuite l'ensemble des exigences sociales et environnementales requises auprès des fournisseurs et regroupe divers documents qui leur étaient jusqu'alors adressés de façon séparée (déclaration environnementale, socio-déclaration, etc.).

Ce document présente, pour chaque catégorie de principes du Pacte Mondial, un résumé des engagements du Groupe SEB formalisés dans son Code Éthique ainsi que les principales avancées réalisées en 2011-2012.

¹ OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

² CECED : Comité Européen des Constructeurs d'Équipement Domestique

DROITS DE L'HOMME

Principes du Pacte Mondial

Principe 1 : promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme

Principe 2 : veiller à ce qu'aucune entité de l'entreprise ne se rende complice de violations des Droits de l'Homme.

Engagements : extraits du Code Éthique du Groupe SEB

Responsabilité étendue aux fournisseurs

« Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent nos engagements éthiques. Ces engagements sont détaillés dans la Charte des Achats Responsables du Groupe SEB qui s'applique à tous les fournisseurs sans exception. »

« Nous vérifions le respect de nos exigences éthiques par nos fournisseurs. Si nous détectons une non-conformité, nous réagissons immédiatement pour corriger la situation. »

Santé et sécurité

« Nous mettons en œuvre une politique de santé et de sécurité qui s'applique dans tous les pays où nous sommes présents et qui vise à garantir à chaque collaborateur un environnement de travail sûr et sain. Chacun de nous doit intégrer cette dimension santé et sécurité dans son comportement en respectant les consignes et en alertant sur tout risque éventuel qu'il aurait repéré. »

Engagement sociétal

« Nous assumons notre responsabilité économique et sociale au sein des territoires où nous sommes implantés. Au-delà des emplois que nous générons, nous soutenons le développement d'entreprises locales et parmi elles, d'acteurs de l'économie sociale et solidaire. »

« Dans tous les pays, nous encourageons l'implication citoyenne des collaborateurs et leur engagement associatif, que ce soit à titre personnel ou dans le cadre d'actions conduites par le Groupe ou par sa Fondation. Celle-ci impulse et coordonne la politique de mécénat du Groupe en se focalisant sur la lutte contre l'exclusion. »

Avancées 2011-2012

Auto-évaluation au regard des Droits de l'Homme

99 % des effectifs couverts par l'auto-évaluation sur les Droits de l'Homme

En 2011, toutes les entités du Groupe SEB de plus de 10 salariés dans le monde se sont auto-évaluées au regard des Droits de l'Homme et ont engagé des plans d'action correctives. La filiale chinoise Supor a réalisé cette démarche pour la première fois, en utilisant l'outil **CBSSC**³. Pour les autres entités, c'était déjà la deuxième vague d'auto-évaluation, réalisée comme en 2008 à l'aide du **HRCA Quick Check**⁴.

³ CBSSC : Chinese Business and Social Sustainability Check

⁴ HRCA : Human Rights Compliance Assessment

La première vague avait mis en lumière une dizaine de non conformités à corriger impérativement. Elles concernaient pour l'essentiel les relations avec les fournisseurs et plus particulièrement l'absence de référence explicite aux Droits de l'Homme dans les contrats. Si les résultats 2011 sont en amélioration, le suivi des fournisseurs ressort toujours comme le principal point à améliorer. D'où la décision du Groupe SEB de mettre en place en 2012 un outil global de pilotage du suivi des fournisseurs sur les aspects développement durable, en associant des tierces parties.

Démarche santé / sécurité

78,8 % des entités industrielles et logistiques certifiées OHSAS 18001⁵ (hors nouvelles acquisitions)

La démarche OHSAS 18001 progresse dans le Groupe SEB avec une nouvelle entité certifiée en janvier 2012. Il s'agit du site de Canonsburg (USA). **En trois ans, le taux de fréquence des accidents au niveau mondial est passé de 6,34 % à 4,04 %**, dépassant les objectifs. Aujourd'hui, le Groupe souhaite aller plus loin et créer une véritable culture sécurité au sein des équipes en commençant par la France où le nombre de sites est important et où les performances sécurité restent en dessous des attentes. C'est l'objectif du plan Sécuri-SEB, lancé en 2011 sur tous les sites français et qui ambitionne de diviser par deux le nombre d'accidents en 3 ans. Il constitue la première étape d'un plan mondial, porté par le management au plus haut niveau, dont le coup d'envoi sera donné à l'automne 2012.

Achats responsables

44 audits sociaux chez des fournisseurs asiatiques en 2011.

Pour vérifier les pratiques de ses fournisseurs, le Groupe SEB réalise chaque année des audits sociaux qui font ensuite l'objet de plans de progrès et d'actions correctives. Jusqu'à présent, la majorité de ces audits étaient réalisés par des ressources internes. Afin de renforcer ce suivi international, notamment sur les aspects éthiques, sociaux et environnementaux, le Groupe a choisi de renforcer les audits externes et de les confier au **cabinet spécialisé SGS**. Il est leader mondial en matière de vérification, de contrôles, d'analyses et de certifications. En 2012, SGS procèdera à des audits chez des fournisseurs en Chine, Brésil, Colombie, Inde mais aussi en Europe.

Droits de l'Homme et croissance externe

En 2011, la Direction Stratégie a décidé d'intégrer dans les études préalables aux acquisitions de sociétés une **grille de questionnement** sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises inspirée notamment du HRCA Quick Check.

⁵ OHSAS 18001 : Pour « *Occupational Health and Safety Assessment Series* », norme britannique relative à la santé et sécurité

NORMES DU TRAVAIL

Principes du Pacte Mondial

Principe 3 : respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 : éliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire

Principe 5 : abolir le travail des enfants

Principe 6 : éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Engagements : extraits du Code Éthique du Groupe SEB

Dialogue social

« Nous respectons la liberté d'association partout dans le monde et nous encourageons le dialogue social au sein de nos filiales, dans ses deux dimensions individuelle et collective. Au-delà des procédures mises en place en ce sens, le dialogue fait partie de nos valeurs managériales et nous le pratiquons le plus largement possible. »

Conditions de travail

« Nous refusons les formes de travail et conditions d'emploi illégales. (...) Nous prohibons tout travail forcé ou obligatoire dans le Groupe et l'ensemble de ses filiales, ainsi que tout travail dissimulé. (...) Nous interdisons le travail des enfants. »

Équité et diversité

« Nous nous engageons à assurer à nos collaborateurs l'égalité de traitement et l'égalité des chances. Pour leur recrutement, leur rémunération et leur évolution au sein du Groupe, seules sont prises en compte leurs compétences professionnelles. »

« Nous considérons la diversité comme une richesse pour l'entreprise. Nous favorisons les initiatives qui permettent de développer la diversité des équipes dans toutes ses composantes : égalité hommes/femmes, mixité des origines ethniques et sociales, place accordée aux jeunes et aux seniors, intégration des personnes handicapées. »

Avancées 2011-2012

Accords collectifs

85 accords collectifs signés dans le monde en 2011

Dans la grande majorité des pays, les filiales du Groupe SEB comportent des syndicats et des représentants du personnel. En 2011, le Groupe a signé 85 accords collectifs dans le monde, avec une progression importante dans certaines régions : à titre d'exemple, entre 2009 et 2011, le nombre d'accords signés est passé de 0 à 10 en Amérique du nord et de 5 à 16 en Asie.

Non-discrimination et diversité

Signataire de la Charte de la Diversité en France depuis 2005, le Groupe SEB s'efforce de développer la diversité de ses équipes dans toutes ses composantes : égalité hommes/femmes, mixité des origines ethniques et sociales, place accordée aux jeunes et

aux seniors, intégration des personnes handicapées... En 2011, il a défini un panel d'indicateurs pour mesurer les progrès dans ces différents domaines. Le Groupe a également engagé un partenariat avec la **LICRA**⁶, association de lutte contre les discriminations reconnue au niveau international, qui l'accompagnera dans ce domaine par du conseil et de la formation. La LICRA est également représentée au sein du **Conseil de la Diversité** créé par le Groupe en 2011. Cette structure paritaire syndicats/direction est une instance de médiation et de recours qui peut être saisie par les salariés. Elle a pour mission de rendre des avis consultatifs sur des problématiques liées à la diversité et à toutes formes de discrimination qui n'auraient pas pu être résolues par des instances locales du Groupe.

Égalité hommes/femmes

33 % des managers du Groupe sont des femmes

En matière d'égalité hommes/femmes, un **accord collectif** a été signé en France en décembre 2011. Il formalise et contractualise les actions engagées depuis plusieurs années, notamment en matière de salaire et d'affectation de postes. Outre la rémunération, l'évolution professionnelle et la formation, l'accord aborde les conditions de travail, l'accès aux métiers techniques et l'articulation entre vie professionnelle et familiale. Toutes filières confondues, la part des femmes progresse dans le management : elles représentent aujourd'hui 33 % des managers au niveau mondial contre seulement 20 % en 2002.

⁶ LICRA : Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme

ENVIRONNEMENT

Principes du Pacte Mondial

Principe 7 : appliquer une approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe 8 : entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9 : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Engagement : extrait du Code Éthique du Groupe SEB

« Nous prenons en compte le respect de l'environnement tout au long du cycle de vie de nos produits. Nous l'intégrons aussi dans nos activités quotidiennes en cherchant à réduire nos consommations d'eau, d'énergie ou de papier, et nous soutenons toute initiative en faveur de la préservation de l'environnement dans nos domaines d'intervention. »

Avancées 2011-2012

➤ Côté production, logistique et tertiaire

Certification ISO 14001⁷

78,8 % des entités industrielles et logistiques certifiées ISO 14001 (hors nouvelles acquisitions)

En matière de politique environnementale, 78,8 % des entités industrielles et logistiques sont certifiées ISO 14001 selon le référentiel Groupe (hors dernières acquisitions : Imusa en Colombie, Asia Fan au Vietnam et Maharaja en Inde). Les entités issues des acquisitions s'engagent elles aussi dans cette démarche. Parmi elles, le site d'Omegna (Italie) a été certifié en 2011 ; le site de Canonsburg (USA) et 2 sites de Supor (Chine) ont pour ambition de l'être en 2012.

Émissions de gaz à effet de serre

Le Groupe SEB poursuit ses efforts pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, notamment dans ses entités industrielles et logistiques et en matière de transport (optimisation du chargement des camions et conteneurs, recherche de solutions alternatives à la route...).

Évolution 2011 / 2010, à périmètre constant :

- **Émissions directes des entités industrielles et logistiques** :
réduction de 4 %, malgré une hausse de la production du Groupe
- **Émissions liées aux transports des produits, matières et composants** :
réduction de 6 %, malgré une hausse du chiffre d'affaires du Groupe

⁷ ISO 14001 : Norme de management environnemental

Traçabilité des substances chimiques

Le Groupe SEB exige de tous ses fournisseurs qu'ils s'engagent contractuellement à n'utiliser aucune substance interdite par les réglementations des pays où seront commercialisés les produits. Cet engagement couvre notamment les directives européennes RoHS⁸ / REACH⁹, et fait l'objet d'analyses ciblées. Face à l'augmentation de la complexité des réglementations et du nombre substances concernées, le Groupe SEB a décidé de faire appel au **cabinet EcoMundo** pour assurer la gestion de la traçabilité de ces substances. Spécialisé dans la conformité réglementaire liée aux substances chimiques, EcoMundo met à disposition des fournisseurs concernés un portail internet dédié dans lequel ils entrent les données requises.

Vers une gestion éco-responsable du parc informatique

Des actions visant à favoriser le partage d'imprimantes et l'adoption de bonnes pratiques d'impression ont été prises au niveau mondial. En France, elles ont permis de **réduire de plus de 10 % le parc d'imprimantes** en un an et de diminuer les coûts d'impression de plus de 40 %. Autre initiative mondiale : le **regroupement des serveurs informatiques** sur un nombre réduit de machines, réalisé entre janvier 2010 et avril 2012, doit permettre d'économiser environ 1 330 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 190 familles françaises.

➤ Côté produits

Nouveaux produits à forte composante environnementale

Progressivement, le Groupe SEB étoffe son offre de produits particulièrement respectueux de l'environnement. Ainsi, la gamme **Eco Intelligence de Rowenta**, très performante sur le volet énergétique, s'est enrichie en 2011 d'un fer et d'une centrale vapeur qui permettent d'économiser 30 % d'énergie. Quant à la gamme **Natura de Tefal**, elle a lancé en 2011 ses premiers moules en aluminium alimentaire 100% recyclé, après avoir initié l'utilisation de ce matériau en 2010 pour des articles culinaires (cocotte, faitout, poêles...).

Développement de la réparabilité des produits

77 % des produits totalement réparables en 2011

3 500 réparateurs agréés dans 64 pays

Favoriser la réparation des produits plutôt que l'échange est bénéfique à la fois pour l'environnement et pour le consommateur. Amorcée en 2008, la politique de réparabilité des produits du Groupe SEB monte en puissance : en 2011, 77 % des produits commercialisés étaient conçus de façon à être totalement réparables et le **réseau de réparateurs agréés** s'est accru de 200 membres en l'espace d'un an. Ils emploient l'équivalent d'environ 1 000 techniciens affectés à plein temps à la réparation des produits du Groupe. Les **pièces détachées** sont disponibles pendant au moins 5 ans après l'arrêt de la fabrication du produit et leur prix a été revu à la baisse pour les rendre plus abordables. Les consommateurs peuvent aussi se procurer directement des consommables, accessoires ou pièces diverses sur internet.

⁸ RoHS : Pour « Restriction Of Hazardous Substances », Directive Européenne limitant l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

⁹ REACH : Pour « Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemical substances », Règlementation Européenne relative à la gestion des substances chimiques

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe du Pacte Mondial

Principe 10 : agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Engagement : extrait du Code Éthique du Groupe SEB

« Nous prohibons fermement toute forme de corruption dans nos relations avec nos partenaires commerciaux et institutionnels et avec l'administration. Aucune gratification financière ou en nature ne peut être donnée en vue d'obtenir un avantage ou ne peut être reçue pour favoriser une entreprise ou une personne. »

Avancées 2011-2012

La **formalisation** de cet engagement de lutte contre la corruption dans le Code Éthique du Groupe et dans la Charte des Achats Responsables fait partie des avancées de 2011-2012 dans ce domaine.

Pays/Zones : France, Monde

Mots clefs : Code Éthique, Achats responsables, Droits de l'Homme, santé sécurité, dialogue social, non-discrimination, diversité, éco-conception, éco-production, éco-logistique, éco-informatique, réparabilité

Contact : sustainabledevelopment@groupeseb.com

Lien : www.groupeseb-devdurable.com
